



**HAL**  
open science

## **Race, racialisation, racism**

Solène Brun

► **To cite this version:**

Solène Brun. Race, racialisation, racism. Les Cahiers Pédagogiques, 2024, n° 595 (6), pp.50-51. <10.3917/cape.595.0050>. <halshs-04868011>

**HAL Id: halshs-04868011**

**<https://shs.hal.science/halshs-04868011v1>**

Submitted on 6 Jan 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## « Race, racialisation, racism : de quoi parle-t-on ? »

Solène Brun

Article paru dans *Les Cahiers Pédagogiques*, No. 595, 2024, p. 50-51.

Le concept de race est difficile à manier, en raison de son histoire et des risques d'essentialisation qu'il peut induire. À la suite de nombreux autrices et auteurs, il est possible de le définir un rapport social, c'est-à-dire comme un rapport de pouvoir qui délimite des groupes d'individus et les positionne de façon hiérarchisée dans l'espace social<sup>1</sup>. La spécificité de la race comme rapport social, par rapport au genre ou à la classe par exemple, provient de la centralité de l'hérédité dans le processus d'assignation, ainsi que de son articulation à la division coloniale<sup>2</sup> du monde et des échanges. Les marqueurs corporels et/ou culturels sur lesquels les assignations raciales reposent sont ainsi investis d'une dimension héréditaire : on serait ainsi blanc, noir, arabe, etc. en vertu de son ascendance.

La race est à la fois le produit de systèmes politiques et idéologiques, mais aussi de rapports économiques et matériels. En outre, la race opère à différents niveaux : à un niveau global, on observe par exemple une hiérarchisation des nations (et donc des flux migratoires) ; à un niveau plus local, la race structure l'espace urbain par des phénomènes de ségrégation, urbaine et scolaire notamment.

Ce que l'on appelle racialisation peut être compris comme le processus de formation de la race. Celui-ci est double : on peut parler de racialisation du monde, c'est-à-dire de la manière dont le monde a été historiquement compris et organisé autour du rapport social de race. On peut aussi parler de racialisation des groupes ou des individus : le processus désigne alors la manière dont les groupes et/ou les individus ont été et continuent d'être assignés racialement. On peut penser à la manière dont les ressortissants d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient ont racialisés collectivement comme « arabes » en France (alors qu'ils sont « blancs » dans le recensement étatsunien par exemple), mais aussi à la façon dont, quotidiennement, des personnes sont perçues et traitées (c'est-à-dire racialisées) comme noires, arabes, asiatiques... mais aussi blanches. Il faut ici distinguer le terme de racialisation de celui, devenu de plus en plus usité ces dernières années, de racisation. Ce dernier, forgé par la sociologue Colette

---

<sup>1</sup> C'est la définition que nous avons retenue avec Claire Cosquer dans *Sociologie de la race*, Paris, Armand Colin, 2022. Bien sûr, nous forgeons cette définition à la suite de bien d'autres théoriciennes et théoriciens à qui nous devons beaucoup. L'usage de l'expression « rapport social » est toutefois très française et l'on peut la trouver, pour penser la race, sous la plume de Colette Guillaumin puis des chercheuses et chercheurs de l'Urmis. Voir aussi Sarah Mazouz, *Race*, Paris, Anamosa, 2020. Du côté de la recherche anglophone, voir entre autres W.E.B Du Bois, *Les Âmes du peuple noir* (1903), Paris, La Découverte, 2004 ; Michael Omi et Howard Winant, *Racial Formation in the United States*, New York, Routledge, 1986.

<sup>2</sup> La spécificité de la race par rapport aux autres rapports de domination demeure débattue. Nous reprenons ici une conception de la race comme articulée à la colonialité du pouvoir telle qu'elle a été pensée par Ramón Grosfoguel à partir du travail d'Aníbal Quijano. Voir Ramón Grosfoguel, "Race and Ethnicity or Racialized Ethnicities?: Identities within Global Coloniality", *Ethnicities*, vol. 4, n° 3, 2004, p. 315-336; Aníbal Quijano, « "Race" et colonialité du pouvoir », *Mouvements*, n° 51, 2007, p. 111-118.

Guillaumin<sup>3</sup>, est le rapport qui produit des individus « racisés » et des individus « racisants ». Les premiers sont les individus dominés dans le rapport social de race (on pourrait donc aussi dire, les personnes racialisées comme non-blanches) et les seconds sont les individus dominants dans ce même rapport (c'est-à-dire les personnes racialisées comme blanches). Si les deux termes ont bien en commun le fait de désigner un rapport de domination, les usages en sont un peu différents : on peut ainsi être « racialisé comme blanc » mais pas « racisé comme blanc ».

Le racisme, finalement, est donc le rapport de domination fondé sur la race. Plus spécifiquement encore, c'est le racisme qui crée la race. Les différences phénotypiques et/ou culturelles essentialisées dans le rapport social de race n'ont de sens spécifiquement que dans un système raciste. En dehors, elles ne seraient que des différences, que l'on pourrait constater sans en tirer de conclusion sur la place respective de chacun·e dans les hiérarchies sociales, comme la peinture de chaussure ou le fait d'utiliser le système métrique plutôt que le système d'unités de mesure impérial. Pour autant, que les groupes soi-disant raciaux soient des constructions socio-historiques, donc arbitraires, ne peut pas nous amener à conclure que la race n'existe pas. Puisque le concept a organisé la division du monde, ses structures et ses hiérarchies pendant des siècles et continue de le faire, cela a bien des effets réels – le racisme. Être perçu·e comme noir·e ou comme blanc·he au quotidien a des effets, aujourd'hui de mieux en mieux documentés y compris en France, qui ne peuvent être ignorés au prétexte que les groupes n'auraient pas d'existence biologique démontrée.

En France, le racisme a ceci de particulier qu'il demeure à la fois répandu et très structurant, alors que même que sa condamnation fait largement consensus : selon les Eurobaromètres publiés par la Commission européenne, les Français se révèlent parmi les plus conscients d'Europe de l'ampleur des discriminations en raison de « l'origine ethnique » ou de la « couleur de peau » et plus de trois quarts d'entre elles et eux déclarent adhérer à la lutte contre le racisme<sup>4</sup>. Mais si les formes très explicites de racisme sont largement disqualifiées, il existe en réalité de profonds désaccords sur ce qu'est le racisme et sur ce qui peut légitimement être dénoncé comme tel<sup>5</sup>. Dès 1972, Colette Guillaumin pointait la manière dont le racisme était passé « d'une expression ouverte et décidée à une négation ouverte et décidée », rendant d'autant plus subtiles ses manifestations qu'elles sont dénoncées unanimement<sup>6</sup>. Cela est en partie dû à un changement dans les formes du racisme, analysées à partir de la fin des années 1980 comme reposant davantage sur une essentialisation de marqueurs culturels plutôt que sur des discours explicitement biologisants<sup>7</sup>. Il demeure également des désaccords chez les chercheurs en sciences sociales et dans le débat public, sur le caractère structurel, institutionnel ou plutôt individuel du racisme. Pour résumer ce débat complexe à (trop) grands traits, on peut considérer que l'on trouve, d'un côté, des auteurs et autrices considérant qu'il est nécessaire de porter l'attention, au-delà des attitudes et comportements individuels, sur les « procédures,

---

<sup>3</sup> Colette Guillaumin, *L'Idéologie raciste*, La Haye, Mouton, 1972.

<sup>4</sup> Voir les données de l'Eurobaromètre sur les discriminations publié en 2019 : <https://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/index.cfm/Survey/getSurveyDetail/instruments/SPECIAL/surveyKy/2251>.

<sup>5</sup> Voir le numéro hors-série de *Mouvements* dirigé par Juliette Galonnier, Daniel Sabbagh et Patrick Simon, « Qualifier le racisme : controverses et reconnaissance du fait racial », 2022.

<sup>6</sup> Colette Guillaumin, *op. cit.*, p. 130-131.

<sup>7</sup> Voir notamment Étienne Balibar et Immanuel Wallerstein, *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*, Paris, La Découverte, 1988 ; Paul Gilroy, « The End of Antiracism », in James Donald et Ali Rattansi (dir.), *Race, Culture and Difference*, London, Sage Publications, 1992.

stratégies, normes et pratiques institutionnelles » du racisme<sup>8</sup>, c'est-à-dire sur les mécanismes de production d'un ordre social racialisé, qui ne sont pas réductibles aux interactions interindividuelles, ni à l'adhésion (revendiquée ou non) à une idéologie raciste structurée et cohérente. À l'opposé, les conceptions plus individualisantes ou psychologisantes du racisme résument ce dernier à des préjugés ou biais négatifs que certains groupes ou personnes ont envers d'autres groupes ou personnes. Cependant, dès lors que l'on adhère à une définition, comme je le fais ici, de la race comme rapport de pouvoir qui structure nos sociétés, il est alors impossible de se limiter à ses manifestations inter-individuelles et il devient nécessaire de chercher à comprendre comment des sociétés qui se déclarent très largement « contre le racisme » peuvent rester à ce point structurées par lui – dans l'organisation et le fonctionnement des villes, de l'école, du monde du travail, etc.

---

<sup>8</sup> Valérie Sala Pala, « Faut-il en finir avec le concept de racisme institutionnel ? », *Regards sociologiques*, n° 39, 2010, p. 33.